

COMMUNE
OSTHEIM



Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Le 6 février 2026 à 19h30, le Conseil Municipal est réuni en séance ordinaire à la mairie, après convocation en date du 30 janvier 2026, sous la présidence de Monsieur Bernard KEMPF, Maire. Monsieur le Maire salue l'Assemblée et ouvre la séance à 19h30.

Il fait part des excuses des absents et des procurations qu'ils ont données

Présents : Catherine DEMANGEAT, Nicolas KONRADT, Maïté ACKERMANN, Christine MANNY, Nicole LHUBERT, Jean-Marc WILLIG, Philippe DELLENBACH, Sylvie GONNACHON, Nicolas HAUSS, Steve GUTHMANN, Thierry DINTZER, Véronique HECHINGER, Linda NOTHDURFT, Jean-Marc BURGEL, Christophe KETTERER, Laurence ENGEL

Excusés : David HOUX, Tony LEFRANCOIS

Procurations : David HOUX à Steve GUTHMANN

Monsieur Linda NOTHDURFT, Conseillère Municipale, est désignée en tant que secrétaire de séance. Elle sera assistée du secrétaire de mairie Frédéric SCHMITT.

6. REMBOURSEMENT DE SOMMES AVANCEES

Il est proposé aux Conseillers de procéder au remboursement des sommes avancées pour le repas des aînés par :

- Maïté Ackermann pour un montant de 33,69 € (Facture Leclerc de 21,75 € et facture Marchés aux affaires de 11,94 €),
- Catherine Demangeat pour un montant de 39,64 € (facture Carrefour)

Le montant sera remboursé à partir de l'article budgétaire 623.

Après examen et discussion, le Conseil Municipal décide :

- d'adopter les propositions décrites ci-dessus ;
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout acte y afférent.

Vote à main levée

Nombre de votants : 18	Dont présents : 17	Dont procuration : 1
Pour : 18	Abstentions :	Contre :

Suivent au registre les signatures
des membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
OSTHEIM, le 12/02/2026

Le Maire,
Bernard KEMPF

La secrétaire de séance
Linda NOTHDURFT



Accusé de réception en préfecture
068-216802520-20260206-DCM-2026-01-6-DE
Date de télétransmission : 12/02/2026
Date de réception préfecture : 12/02/2026